



Communiqué

Concours nature en ville

Deux projets lauréats se partagent le prix de la 6^e édition du Concours nature en ville

Le jury du Concours nature en ville a choisi deux projets lauréats, qui remportent CHF 10'000.– chacun. Le projet porté par la Fondation Eben-Hézer consiste en l'installation d'étangs sur les sites de la Fondation. La cour du collège des Petits Cailloux, située sur une parcelle privée, sera partiellement végétalisée par un groupement d'acteurs de l'école et du quartier.

Neuf dossiers - deux lauréats

La 6^e édition du Concours nature en ville était ouverte à toute personne ou institution souhaitant amener de la biodiversité sur des parcelles privées. Neuf projets très variés ont été soumis au jury, composé de représentantes et représentants de la Ville de Lausanne et du Naturéum - Muséum cantonal des sciences naturelles de l'État de Vaud.

« Parmi les neuf dossiers déposés, deux projets concrétisent la ville éponge et participent à rendre le sol perméable. Ils ont été choisis pour leur impact positif sur la biodiversité, leurs aspects participatifs, le potentiel de reproductibilité et la visibilité pour le public » précise Natacha Litzistorf, directrice du Logement, de l'environnement et de l'architecture.

Projet « Redonner la place à la nature, un bienfait pour tous » porté par la Fondation Eben-Hézer

Porté par la Fondation et ses résidentes et résidents, le projet consiste en la création d'étangs sur deux sites de l'institution, accompagnés d'espaces arbustifs et d'actions de sensibilisation. Les travaux seront réalisés par des travailleuses et travailleurs en situation de handicap. Des informations sur les milieux créés et leur importance pour la biodiversité seront mises à disposition des personnes qui habitent ou travaillent dans l'institution, ainsi que du public qui visite les sites.

Projet « Une cour végétalisée au collège des Petits Cailloux »

Porté par de nombreuses personnes et associations du quartier et de l'école, dont les élèves, le projet consiste à transformer la cour actuellement goudronnée, située sur une parcelle privée, en perméabilisant et végétalisant cinq espaces. Un arbre et des arbustes indigènes, des plantes grimpantes, des fleurs sauvages et des hôtels à insectes permettront de favoriser la biodiversité tout en améliorant l'environnement éducatif et social des enfants du quartier.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur www.lausanne.ch/concours-nature

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Natacha Litzistorf, conseillère municipale, Direction logement, environnement et architecture, +41 79 647 99 85**

Lausanne, le 11 novembre 2024